

ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ÉVALUATION DE LA MENACE 2019

SYNTHÈSE



SYNTHÈSE

Le présent rapport d'évaluation de la menace, qui est le fruit d'un partenariat entre l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), vise à informer les responsables politiques, les autorités répressives et le grand public de l'évolution récente des atteintes à la propriété intellectuelle et de leurs répercussions au sein de l'Union européenne (UE). Le rapport porte principalement sur les actes de contrefaçon et de piratage touchant l'UE, et il contient une évaluation de la menace que représentent la contrefaçon et le piratage de produits dans plusieurs secteurs d'activité, ainsi qu'une liste de facteurs transversaux qui influent sur ce type de délits. Il s'appuie sur deux rapports de situation conjoints publiés en 2015 et en 2017.

Les contrefaçons et les produits pirates pourraient représenter jusqu'à 6,8 % des importations dans l'UE, pour une valeur totale s'élevant à 121 milliards d'EUR. Ce montant est en nette augmentation ces dernières années. Le nombre de retenues de contrefaçons effectuées chaque année par les autorités douanières dans l'UE a diminué progressivement depuis 2013. Cela étant, le nombre d'articles saisis et leur valeur estimée connaissent une baisse moins marquée, une brève recrudescence ayant même été observée en 2015 et en 2016. Derrière cette légère tendance à la baisse se cache une amélioration constante de l'efficacité des opérations, comme en témoignent le nombre d'articles saisis et la valeur des articles confisqués par dossier ou par procédure. La Chine reste le principal pays d'origine des articles de contrefaçon, mais d'autres pays sont à l'origine d'un nombre non négligeable de contrefaçons pour certaines catégories de produits.

Les contrefacteurs empruntent souvent des itinéraires commerciaux complexes pour acheminer leurs produits depuis le pays de production vers les marchés de destination. Bien que les produits de contrefaçon expédiés vers l'UE arrivent toujours principalement par chargements en vrac, on observe depuis quelques années une forte hausse de l'utilisation de services de livraison express. Cette nette augmentation des envois par colis de petite taille s'explique par l'essor des sites de vente en ligne proposant des produits de contrefaçon. Il est probable que les voies terrestres ayant vu le jour ces dernières années, et en particulier le nombre croissant de liaisons ferroviaires entre la Chine et l'UE, permettent aux contrefacteurs de diversifier les itinéraires empruntés et les moyens de transport utilisés.

L'avènement des nouvelles technologies a profondément modifié la nature et l'étendue des actes de contrefaçon. Les contrefacteurs se servent des plateformes existantes et naissantes pour promouvoir, vendre et distribuer plus facilement les contrefaçons et les produits pirates à un nombre toujours plus élevé de consommateurs. Cette hausse des ventes de contrefaçons sur les marchés en ligne n'est pas nouvelle; il s'agit plutôt d'une tendance qui se maintient dans la durée. Ces dernières années, les places de marché des réseaux sociaux sont particulièrement devenues des plateformes incontournables pour les contrefacteurs désireux de toucher un grand nombre de consommateurs sans risquer d'attirer l'attention des services répressifs. La vente de contrefaçons et de produits pirates sur le darknet reste un phénomène relativement limité.

Les atteintes à la propriété intellectuelle ont des répercussions économiques considérables du fait du manque à gagner qu'elles représentent pour les entreprises respectueuses de la loi et pour les États en termes de recettes fiscales. Outre ce préjudice économique, les produits de contrefaçon peuvent gravement compromettre la santé et la sécurité des consommateurs, et ils peuvent s'avérer néfastes pour l'environnement. On observe depuis quelques années une diversification croissante des contrefaçons. Outre les habituels articles de luxe, une vaste gamme de produits de consommation courante est désormais dans la ligne de mire des contrefacteurs, notamment des produits cosmétiques, des composants électroniques, des aliments et des boissons, des pesticides, des produits pharmaceutiques, des produits du tabac, des jouets, et des pièces pour véhicules.

La catégorie des **produits électroniques** est de plus en plus touchée par des actes de contrefaçon. Parmi les exemples les plus courants, citons les téléphones portables et les pièces détachées, en particulier les chargeurs et le matériel informatique. Ces produits sont souvent vendus en ligne à des consommateurs de l'UE et expédiés directement depuis différents pays asiatiques. De nombreuses saisies de semi-conducteurs de contrefaçon ont eu lieu ces dernières années. Couramment utilisés dans le secteur des transports, les semi-conducteurs servent également à l'élaboration d'instruments chirurgicaux dans les hôpitaux, et peuvent donc avoir des conséquences graves pour la santé et la sécurité des consommateurs.

Les **aliments** et les **boissons** restent des valeurs sûres pour les contrefacteurs, et l'UE continue de figurer parmi les principaux marchés de destination pour ce type d'articles. Dans cette catégorie de produits de contrefaçon, les autorités ont notamment répertorié du lait en poudre pour nourrissons, des cubes de bouillon, du fromage, du café, de l'huile d'olive et des pâtes. Plusieurs de ces produits ont été découverts dans les rayons d'épiceries et de supermarchés, ce qui démontre la capacité des contrefacteurs à infiltrer les chaînes d'approvisionnement légales. Presque toujours d'une qualité inférieure et souvent confectionnés dans des conditions d'hygiène insuffisantes, ces produits de contrefaçon peuvent nuire à la santé et au bien-être des consommateurs. Dans certains cas, des produits alimentaires de contrefaçon contenant des ingrédients dangereux, voire toxiques, ont même été recensés. Les autorités répressives découvrent régulièrement d'autres types de contrefaçons dans des chargements contenant des aliments et des boissons de contrefaçon, ce qui met en évidence la diversification croissante de la gamme des contrefaçons commercialisées par les groupes criminels organisés. Dans l'ensemble, on observe une tendance à la professionnalisation des groupes criminels organisés impliqués dans la contrefaçon de produits alimentaires.

Tout comme les aliments, les boissons alcoolisées de contrefaçon posent des risques considérables pour les consommateurs de l'UE. Le marché des vins et spiritueux est particulièrement prisé par les groupes criminels organisés impliqués dans la contrefaçon. Des pratiques courantes consistent à apposer de fausses étiquettes de vins haut de gamme sur des bouteilles remplies avec un produit bon marché, ou encore à ajouter de l'alcool pur à des spiritueux de contrefaçon. Ces dernières années, on assiste à une complexification croissante des modes de production, certains groupes criminels organisés allant jusqu'à exploiter leurs propres chaînes de production, du conditionnement à l'étiquetage du produit. Un autre mode opératoire consiste à exploiter des chaînes de production légales un jour par semaine ou par mois pour produire des contrefaçons.

Les produits, les vêtements et les accessoires de luxe figurent habituellement parmi les catégories de produits les plus touchées par la contrefaçon, et ils font toujours partie des articles les plus couramment interceptés par les autorités. Cela s'explique principalement par le nombre important de petites commandes passées en ligne et livrées par la poste ou par coursier. En parallèle, il semblerait que la production de vêtements de contrefaçon soit en hausse dans l'UE et que des groupes criminels organisés importent des vêtements sans marque pour ensuite leur coudre de fausses étiquettes. Ce faisant, ils réduisent le risque de détection lors du transport des vêtements.

Les **pesticides** figurent actuellement parmi les produits les plus réglementés au monde et il n'est donc pas surprenant de constater qu'une vaste gamme de pesticides de contrefaçon sont commercialisés dans l'UE. La forte augmentation des saisies effectuées ces dernières années est symptomatique de l'ampleur croissante du problème, et elle montre bien la prise de conscience du secteur et des autorités compétentes en la matière. Ces produits n'ont généralement pas été testés ni autorisés par les autorités, et ils sont susceptibles de contenir moins de substances actives ou plus d'ingrédients toxiques. Ils risquent d'endommager des cultures et des champs et de nuire gravement à la santé des agriculteurs et des consommateurs. Les groupes criminels organisés impliqués dans la contrefaçon de pesticides vendent leurs produits sous des étiquettes de fausses marques ou des étiquettes rédigées dans des langues autres que celles de l'UE, et ils n'hésitent pas à abuser du système de commerce parallèle. De plus en plus souvent, ils importent seulement les composants et assurent ensuite la production des pesticides de contrefaçon au sein de l'UE.

Les **produits pharmaceutiques** de contrefaçon, qui atteignent de nombreux États membres, représentent une menace grandissante pour l'UE. Une gamme étendue et toujours plus diversifiée de médicaments est la cible des contrefacteurs. Les médicaments traitant les dysfonctionnements érectiles figurent habituellement parmi les produits pharmaceutiques de contrefaçon les plus courants, mais une circulation accrue de substances de contrefaçon améliorant les performances, telles que les stéroïdes anabolisants et les produits dopants, est également à signaler. À l'évidence, l'utilisation de ces produits pharmaceutiques peut avoir des conséquences graves sur la santé des consommateurs. La détection accrue de médicaments de contrefaçon pour le traitement de maladies graves et le nombre croissant d'incidents perturbant les chaînes d'approvisionnement légales sont autant de tendances particulièrement préoccupantes.

On suspecte les groupes criminels organisés de fabriquer des produits pharmaceutiques de contrefaçon dans des laboratoires clandestins, d'importer des médicaments contrefaits ou de vendre illégalement des médicaments détournés dont ils falsifient les étiquettes et les emballages. Dans la pratique, la production et le conditionnement des médicaments peuvent être organisés dans un seul endroit ou répartis entre différents sites, voire entre des groupes criminels organisés distincts. Certains groupes criminels organisés impliqués dans la fabrication de produits pharmaceutiques de contrefaçon produisent également différents types de drogues de synthèse. À la tête d'opérations de plus en plus complexes, les contrefacteurs emploient des travailleurs hautement qualifiés et mettent en place leurs propres chaînes de production. De plus en plus de colis de petite taille contenant des produits pharmaceutiques de contrefaçon sont interceptés en raison de l'expansion constante des pharmacies en ligne non reconnues et non réglementées.

L'essor de l'internet a donné aux contrefacteurs une occasion unique de s'adonner à des activités de **piratage** telles que la vente et la distribution illégales de livres, de jeux, de films et de musique. Ces contenus numériques illégaux sont diffusés par l'intermédiaire de portails BitTorrent, de réseaux pair-à-pair et, de plus en plus souvent, de sites de stockage de fichiers en ligne de type «cyberlockers». Les propriétaires de ces plateformes réalisent des profits grâce à des publicités numériques souvent destinées à promouvoir des marques bien connues du grand public. En outre, ces sites tentent souvent de piéger leurs utilisateurs au moyen d'escroqueries de type hameçonnage ou de logiciels malveillants. Depuis quelques années, on observe également une utilisation accrue des technologies de la télévision sur IP (IPTV) à des fins illégales. Dans de nombreux cas, les serveurs d'hébergement sont situés dans des pays différents de ceux où sont vendus les abonnements au service, ce qui complique grandement la tâche des autorités répressives chargées d'identifier les auteurs du délit.

Les saisies de **produits du tabac** de contrefaçon concernent principalement des cigarettes et sont en baisse pour la quatrième année consécutive. Cela étant, en 2017, les cigarettes occupaient toujours la troisième place de la liste des produits de contrefaçon les plus couramment confisqués. Si les saisies de cigarettes de contrefaçon importées ont bel et bien diminué, la production de cigarettes contrefaites au sein de l'UE a quant à elle nettement augmenté au cours de ces dernières années. Cette progression est rendue possible par la modernisation et les progrès techniques d'usines clandestines capables de produire jusqu'à 2 millions de cigarettes par jour. L'intensité des opérations des autorités répressives dans les pays de l'Europe de l'Est semble avoir eu pour effet de diversifier les sites de production illégale de tabac au sein de l'UE. Bien que les ventes de cigarettes de contrefaçon soient toujours en grande partie réalisées dans la rue, une hausse des ventes en ligne et des livraisons par colis de petite taille est à constater.

Enfin, ces dernières années, le nombre de **pièces de contrefaçon pour véhicules** saisies a considérablement augmenté. Les contrefacteurs produisent une vaste gamme de pièces automobiles comprenant des plaquettes de frein, des airbags et des filtres. La hausse des ventes de pièces automobiles contrefaites s'explique par le développement du commerce en ligne pour ce type de produits. La plupart de ces pièces ne sont pas conformes aux normes de sécurité en vigueur et peuvent donc provoquer des défaillances techniques susceptibles de mettre en danger la vie des passagers. En plus des pièces automobiles, les autorités ont également répertorié des pièces de contrefaçon pour vélos et motos haut de gamme, telles que des casques.

Le marché des produits de contrefaçon reste hautement lucratif et offre aux délinquants la possibilité de réaliser d'énormes profits tout en prenant un minimum de risques. La plupart des actes de contrefaçon sont indubitablement perpétrés par des groupes criminels organisés qui, dans l'ensemble, tendent à faire preuve d'un professionnalisme accru. Une gamme de plus en plus diversifiée de contrefaçons et de produits pirates est disponible sur le marché de l'UE, allant des produits de luxe aux articles ordinaires de consommation courante. En plus d'occasionner un préjudice économique, bon nombre de ces produits peuvent constituer une menace sérieuse pour l'environnement ainsi que pour la santé et la sécurité des consommateurs. Il est donc impératif de déployer des efforts considérables pour combattre ces activités criminelles.

ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE: ÉVALUATION DE LA MENACE

Juin 2019

Synthèse

